Image not found or type unknown

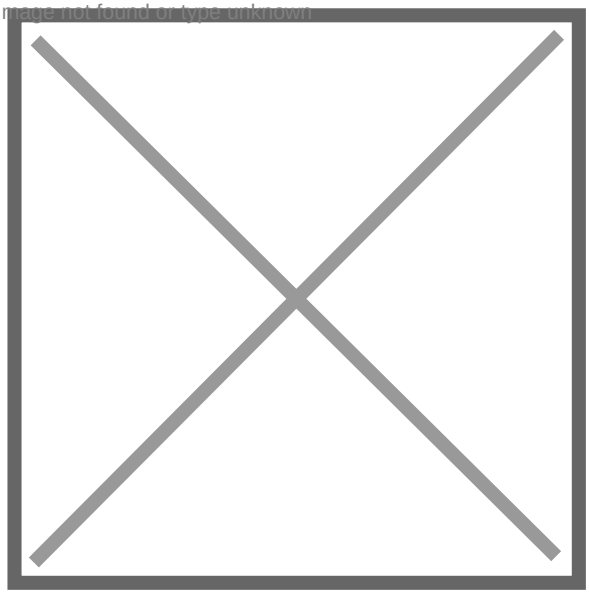

Déplacement d'un poteau électrique EDF

Par **Louloute93**, le **11/05/2021** à **04:48**

Bonjour,

Nous allons acheter un terrain, et au milieu de l'entrée pour accéder au terrain il y a un poteau électrique... En vrai il y a 3 poteaux au bout à l'entrée. 2 aux extrémité du terrain (1 gros poteau en béton d'EDF, et l'autre extrémité un poteau de la mairie pour indication d'une direction) ces 2 derniers ne sont en aucun cas génant, et un en plein milieu qui est un poteau reliant le réseau électrique qui se trouve en plein milieu de l'entrée... Et vu que nous allons construire et au lieu de demander une servitude au voisin (vu qu'il y a une entrée existante), quels recours avons nous ? A qui faire la demande ? Est ce à notre charge svp ?

Merci pour vos futures réponses.

Par **jodelariege**, le **11/05/2021** à **10:45**

bonjour

il y a pas mal de cas similaires au votre sur internet par exemple ici:

https://droit-finances.commentcamarche.com/forum/affich-7943122-poteau-electrique-a-deplacer

mais si vous tapez "déplacer un poteau electrique " vous aurez plein d'autres discussions à ce sujet.....

Par **amajuris**, le **11/05/2021** à **18:44**

Bonjour,

Il serait plus simple que vous demandiez à votre vendeur de faire supprimer ce poteau car ce ne sera pas facile, long et sans doute à vos frais,

Salutations

Par **Visiteur**, le **11/05/2021** à **23:06**

Bonsoir
Comme jodelariege, je vous conseille de lire les discussions et exposés.
Celui-ci par exemple.

https://www.systemed.fr/normes-droit-regles/faire-deplacer-ligne-electrique-ou-branchement-gaz-naturel,4328-amp.html

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés